



## FICHE PRE-PROJET LEADER GAL LOIRE BEAUCE 2014 - 2020



### 1. Éléments principaux du projet :

INTITULE	<b>Animation du programme d'actions de l'Agenda 21 - Plan Climat Énergie Territorial de mai 2016 à avril 2017</b>
NOM STRUCTURE PORTEUSE	<b>Syndicat Mixte du Pays Loire Beauce</b>
NUMERO SIRET	<b>254 502 784 00021</b>
ADRESSE	<b>2 rue du Docteur Henri Michel 45130 MEUNG SUR LOIRE</b>
REPRESENTANT LEGAL (NOM, PRENOM, QUALITE)	<b>Frédéric CUILLERIER, Président</b>
PERSONNE CONTACT (NOM, PRENOM, FONCTION) + COORDONNEES	<b>Camille DUBRULLE, chargée mission climat</b> <a href="mailto:pcet.loire.beauce@orange.fr">pcet.loire.beauce@orange.fr</a> <b>02 38 46 01 70</b>
DESCRIPTIF DU PROJET	<p>L'Agenda 21 – Plan Climat Energie Territorial a été validé courant 2015. Un programme ambitieux doit être mis en place par le Pays Loire Beauce et ses partenaires. Afin de mener à bien cette ambition, le Pays consacre une chargée de mission à sa mise en œuvre dont les missions sont :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Mettre en oeuvre les actions notamment celles portées par le Pays</li><li>2. Coordonner l'ensemble des temps de sensibilisation, d'information et de formation prévus dans le cadre du programme d'actions (réunions d'information, formations, journées techniques etc.)</li><li>3. Assurer l'appropriation de la démarche, par l'ensemble des acteurs et habitants du territoire : information sur la démarche Agenda 21-PCET et sur les différentes actions, valorisation de leurs résultats et de la dynamique territoriale (temps de présentation spécifiques, par cible, supports de communication, évènements/animations, etc. ...)</li><li>4. Mettre en réseau les porteurs de projets et acteurs locaux concernés dans le cadre d'un Collectif Climat (identification des membres potentiels, animation)</li><li>5. Suivre et évaluer le programme d'actions en définissant et renseignant les outils de suivi et évaluation, en précisant le mode de gouvernance, en valorisant les résultats de l'évaluation, etc.</li></ol> <p><b>Ce dossier porte de mai 2016 à avril 2017</b></p>
DATES PREVISIONNELLES	<b>1<sup>er</sup> mai 2016 au 30 avril 2017</b>
LOCALISATION	<b>Pays Loire Beauce</b>

Plan de financement prévisionnel estimatif :

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Frais salariaux	37 000 €	Contrat Régional de Pays	8 960 €
15% coûts indirects frais salariaux	5 550 €	Pays Loire Beauce (20%)	1 880 €
Frais de déplacements	450 €	Leader (80%) :	43 360 €
Prestations communication	11 200 €		
<b>TOTAL</b>	<b>54 200 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>54 200 €</b>

## 2. Rattachement à la stratégie du GAL Loire Beauce :

❖ Fiche action concernée :

- N°1 → un réseau prospectif durable
- N°2 → Efficacité énergétique
- N°3 → Continuités écologiques et consommations durables
- N°4 → Agriculture durable
- N°5 → Culture
- N°6 → Coopération - Thématique de coopération : \_\_\_\_\_

❖ Liens avec la transition énergétique et écologique du territoire du GAL :

**Le plan d'actions de l'Agenda 21 – Plan Climat Energie Territorial constitue la feuille de route du Pays pour activer la transition énergétique et écologique du territoire**

## 3. AVIS DU COPIL

Avis global	Favorable
Atouts	Structuration de la démarche sur la base d'un programme d'actions fruit d'une forte concertation
Points de vigilance	
Questions	
Préconisations	-
Points de débats	

Date de réception de la fiche :

Rattachement à la mesure FEADER N° : 19.2